

# ASSEMBLÉE NATIONALE

7 avril 2025

---

SOINS PALLIATIFS ET D'ACCOMPAGNEMENT - (N° 1102)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° AS533

présenté par  
M. Gernigon, rapporteur

### ARTICLE 16

Au début de la seconde phrase de l'alinéa 4, substituer aux mots :

« La composition et le fonctionnement sont précisés »

les mots :

« Le fonctionnement de la procédure collégiale est défini ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.